

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces Informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Ofi Invest Energy Strategic Metals ACTION XL • ISIN : FR0014005WK6

Cet OPC est géré par Ofi Invest Asset Management - Aéma Groupe

Société Anonyme à Conseil d'Administration - 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux

Appelez le 01 40 68 12 94 pour de plus amples informations ou consulter le site <http://www.ofi-invest-am.com>

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Ofi Invest Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ofi Invest Asset Management est agréée (sous le n° GP-92-12) et réglementée par l'AMF.

Ce PRIIPS est autorisé à la commercialisation en Allemagne, Autriche, Portugal, Italie, Espagne, Luxembourg et réglementé par la BAFIN, la FMA, la CMVM, la CONSOB, CNMV, FSMA, CSSF, (LI-FMA) et SMA

Date de production du document d'informations clés : 16/04/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français créé sous la forme d'un Compartiment (ci-après le « Compartiment »)

Durée : Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Il pourrait être liquidé ou fusionné avec un autre fonds dans les conditions indiquées dans les statuts du Compartiment.

Objectifs : Ce document d'informations clés décrit uniquement les objectifs du compartiment Ofi Invest Energy Strategic Metals de la SICAV Global SICAV.

Les actifs et le passif des compartiments de la SICAV étant ségrégués, les investisseurs de chaque compartiment ne peuvent pas être affectés par les compartiments auxquels ils n'ont pas souscrit. Les investisseurs ne peuvent pas échanger les actions qu'ils détiennent dans un compartiment contre des actions d'un autre compartiment.

L'objectif de gestion est d'offrir aux actionnaires une exposition aux métaux suivants : Aluminium, Plomb, Palladium, Platine, Argent, Nickel, Zinc, Cuivre en cohérence avec la stratégie de gestion et la dénomination de l'OPC. La réalisation de cet objectif se fera par le biais d'une exposition synthétique à l'indice « Basket Energy Strategic Metals Index » (code Bloomberg : SOOFESM) ou un indice ayant la même composition. Cet indice est représentatif d'un panier composé de contrats à terme sur ces métaux. Le Compartiment reproduira à la hausse comme à la baisse les variations de cet indice.

La stratégie d'investissement consiste à gérer l'exposition à la performance des métaux, dont la demande devrait augmenter selon l'analyse de l'équipe de gestion, ainsi sélectionnés au sein de l'indice Basket Energy Strategic Metals Index.

Une position de base acheteuse est constituée à partir de contrats d'échange de flux financiers (swaps) sur l'indice Basket Energy Strategic Metals Index. Cet indice est composé de contrats à terme sur les métaux suivants sélectionnés avec la répartition suivante : 14% Aluminium, 8% Plomb, 8% Palladium, 14% Platine, 14% Argent, 14% Nickel, 14% Zinc, 14% Cuivre (Ces données sont datées du 1er janvier 2023, elles évolueront conformément à la méthodologie de l'indice). Le rebalancement technique de l'indice entre ces différents composants est effectué tous les trimestres.

Cette pondération sera revue deux fois par an par un comité d'investissement, qui pourra décider d'une modification de la composition de l'indice auquel le Compartiment est exposé. Le Comité pourra notamment décider d'ajouter des composants à l'indice, d'en retirer, ou de modifier les pondérations, dans les limites fixées par le prospectus.

Le Comité se réunira au plus tard courant mai et courant novembre. Il réalisera un compte rendu de ses délibérations qui sera publié sur le site internet de la Société de Gestion dans les deux semaines qui suivent. L'ensemble des modifications de l'indice y sera détaillé. Les modifications seront implémentées à compter du dernier jour du mois de juin et le dernier jour du mois de décembre de chaque année, conformément à la méthodologie de l'indice Basket Energy Strategic Metals Index.

La liste des marchés n'est pas limitative. Pour plus d'informations sur l'indice utilisé, l'investisseur est invité à se rapprocher de la société OFI INVEST ASSET MANAGEMENT.

Les contrats à terme sur matières premières pourront être cotés dans diverses devises, dès lors afin de couvrir l'indice contre le risque de change, une stratégie de neutralisation de l'effet de change est effectuée de manière systématique une fois par jour.

L'indice Basket Energy Strategic Metals Index devra respecter les règles de diversification suivantes :

35% maximum de l'actif pour un produit sous-jacent ou un groupe de produits sous-jacents Corrélés (ci-après « l'actif dérogatoire ») ;

20% maximum de l'actif pour les autres produits ou groupe de produits sous-jacents corrélés.

De ce fait sans attendre le rebalancement trimestriel ou la tenue du Comité Annuel, si le poids d'un des métaux devait dépasser la limite de 20% maximum de l'actif ou de 35% pour l'actif dérogatoire, un rebalancement exceptionnel interviendra et ramènera la pondération de chaque métal à sa valeur définie lors du dernier rebalancement trimestriel. Ce rebalancement exceptionnel sera effectué sur une période de 10 jours. L'objectif d'exposition du Compartiment est de 100%.

Le Compartiment peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré). Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour constituer son exposition à l'indice Basket Energy Strategic Metals Index : le portefeuille du Compartiment est investi à travers des contrats d'échange de flux financiers (swaps) négociés de gré à gré. Les opérations sur ces instruments sont effectuées dans la limite de 1 fois l'actif.

Le Compartiment peut par ailleurs utiliser les instruments financiers à terme afin de couvrir le portefeuille contre les risques de taux et/ou de change.

Les instruments financiers à terme (IFT) visés relèvent des catégories suivantes : Swaps de performance ; Swaps de taux, swaps de change, swap sur indices, Futures sur taux d'intérêt, sur devises.

Indice de référence : Il n'y a pas d'indicateur de référence, cependant à titre d'information l'investisseur pourra consulter le S&P GSCI INDUSTRIAL METALS TR, qui est représentatif d'un univers d'investissement des métaux industriels (Code Bloomberg : SPGSINTR). Il convient de rappeler que l'indice de comparaison le S&P GSCI INDUSTRIAL METALS TR n'a pas la même composition que l'indice Basket Energy Strategic Metals Index auquel le Compartiment est exposé en permanence, ce qui peut entraîner des différences en matière de performance réalisée.

Modalités de souscription-rachat : L'investisseur peut demander la souscription de ses actions, soit en montant, soit en nombre d'actions, et le rachat en nombre d'actions chaque jour de bourse, auprès d'IZNES (actions Au Nominatif pur) et auprès de Société Générale (par délégation de la Société de Gestion pour les actions au porteur ou au nominatif administré). Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées tous les jours jusqu'à 12 heures et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les règlements y afférant interviennent le deuxième jour de bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions. La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours de bourse en demi-session à Londres et des jours fériés en Grande-Bretagne, aux USA, en Grande-Bretagne et est datée de ce même jour. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation et un mécanisme de plafonnement des rachats peut également être mis en œuvre. Pour plus d'informations sur ces mécanismes, veuillez-vous reporter au prospectus.

Investisseurs de détail visés : Cette catégorie d'actions XL du Compartiment s'adresse à tous souscripteurs disposant d'un montant minimum de souscription initiale de 15 000 000€ et souhaitant dynamiser leur épargne par le biais des marchés à terme de métaux suivants : Aluminium, Plomb, Palladium, Platine, Argent, Nickel, Zinc, Cuivre. Cet investissement est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de cinq ans minimum. Le capital n'est pas garanti pour les investisseurs et ces derniers doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le Compartiment. Les actions du Compartiment ne peuvent être souscrites par des U.S. Person (cf. rubrique "Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type" du prospectus). Cette action capitalise ses sommes distribuables.

Recommandation : la durée de placement recommandée est de 5 ans. Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Dépositaire : SOCIETE GENERALE SA
Centralisateur : SOCIETE GENERALE SA
Adresse : 32, rue du Champ-de-tir — 44000 Nantes (France)

Les documents d'information (règlement, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles

gratuitement en langue française à l'adresse ci-dessous. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Ofi Invest Asset Management – Direction Juridique
127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux

La valeur d'actif net du Compartiment est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet de la Société de Gestion (www.ofi-invest-am.com).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque :



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée de détention recommandée. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne vous expose pas à des obligations ou engagements financiers supplémentaires. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les autres risques matériellement pertinents mais non repris dans l'Indicateur Synthétique de Risque sont :

- Risque de crédit : l'émetteur d'un titre de créance détenu par le Compartiment n'est plus en mesure
- de payer les coupons ou de rembourser le capital.
- Risque de liquidité : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : l'investisseur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, celui-ci est complété sur la base d'hypothèses retenues par la société de gestion. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	2 180 €	1 850 €
	Rendement annuel moyen	-78,23 %	-28,65 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 830 €	11 120 €
	Rendement annuel moyen	-21,68 %	2,15 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 660 €	13 150 €
	Rendement annuel moyen	6,63 %	5,63 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 360 €	18 850 €
	Rendement annuel moyen	53,59 %	13,52 %

Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport à un historique de valeurs liquidatives constatées) effectué :

- entre 05/2018 et 05/2023 pour le scénario défavorable ;
- entre 06/2019 et 06/2024 pour le scénario intermédiaire ;
- entre 05/2016 et 05/2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si la SGP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Compartiment est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Compartiment conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Compartiment est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Compartiment.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- 10 000 € sont investis ;
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Coûts au fil du temps

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	257 €	587 €
Incidence des coûts annuels*	2,58 %	1,04 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,67 % avant déduction des coûts et de 5,63 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pourriez payer moins.	Jusqu'à 200 €
Coût de sortie	Aucun coût de sortie n'existe pour ce produit.	Néant
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,57 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours l'exercice de décembre 2025. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	57 €
Coûts de transaction	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je conserver l'OPC et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : 5 ans

Vous pouvez à tout moment procéder au rachat de votre investissement. Toutefois la durée de placement recommandée ci-contre a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat avant cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie.

Le Compartiment a mis en place un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates »).

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au Compartiment, le souscripteur peut consulter son conseiller ou contacter Ofi Invest Asset Management

- soit par voie postale : Ofi Invest Asset Management - 127-129 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy les Moulineaux – France
- soit directement à l'adresse suivante : contact.am@ofi-invest.com ou sur le site internet : www.ofi-invest-am.com

En cas de désaccord sur la réponse apportée, il est également possible de saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org (rubrique médiation) ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Catégorisation SFDR : Article 8

Le Compartiment fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Pour plus d'informations relatives à la finance durable, nous vous invitons à consulter le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/fr/institutionnel-et-entreprise/politiques-et-documents>.

Les informations sur les performances passées du Compartiment présentées sur 5 ans ainsi que les calculs des scénarios de performance passées sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/produits>.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.ofi-invest-am.com et un exemplaire sur papier pourra être mis à disposition gratuitement ou sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

La responsabilité d'Ofi Invest Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.